

Appel à manifestation en défense des Tamouls au Sri Lanka, pour un cessez-le-feu immédiat

jeudi 23 avril 2009, par [Comité de Coordination tamoul \(France\)](#), [Organisation des Jeunes Tamouls de France](#) (Date de rédaction antérieure : 23 avril 2009).

Non au génocide des Tamouls au Sri Lanka

Les civils Tamouls sont assassinés, massacrés, rackettés, brûlés, bombardés, fusillés, torturés dans la zone dite « sécurisée » par le gouvernement sri lankais. Les conséquences sont dramatiques : exode, famine, maladies et morts.

« Malheureux et perdu dans le désespoir à cause du sort de leurs proches et de leurs confrères, quatre jeunes Tamouls ont entamé une grève de la faim pour dénoncer le génocide des Tamouls au Sri Lanka et cela jusqu'à l'adoption d'une solution de la Communauté internationale de la fin des hostilités et d'un cessez-le-feu immédiat. »

Mobilisation pour sauver le peuple Tamoul à Paris

25 avril 2009, 14h, parvis des droits de l'Homme

Métro Trocadéro

Organisation des jeunes tamouls de France

Grève de la faim

10 avril 2009

Le Communauté Tamoule de France vivre avec inquiétude sur le situation de peuple tamoul au Sri Lanka.

Nous familles vivre une génocide, tous les jour l'Etat Sri Lankais tue presque 50 civile par jour.

Et l'Etat sri lankais a utilisé l'arme chimique dimanche 05/04/2009, tuant plus de 800 civils.

Dans cette situation le communauté tamouls on mobilise contre cette acte barbare et manifeste depuis lundi 06 Avril, 24h sur 24 pour arrêter cette tuerie et en défense de l'humanité.

Le 08 avril, 4 jeunes ont pris l'initiative de mener une grève de la faim jusqu'a l'obtention d'un cessez-le-feu au Sri Lanka, avec une intervention immédiate de la communauté internationale.

Cette grève a été initiée suite à l'escalade de la violence par l'armée sri lankaise.

Nous voudrions que vous établissiez une dialogue avec le communauté tamoule de france pour etablir une paix juste pour cette peuple.

Avec tous nous respect,

Cordialement

Thiru

Une marche de mobilisation contre le génocide des Tamouls au Sri Lanka

Communiqué de presse du 30 mars 2009

Le Comité de Coordination Tamoul - France organise une marche de mobilisation contre le génocide des Tamouls au Sri Lanka, le samedi 4 avril 2009, entre 13h et 18h.

Cette marche vise à sensibiliser l'opinion publique française et européenne à la tragédie que vivent les Tamouls au Sri Lanka, à demander au gouvernement français d'intervenir pour protéger la population tamoule et pour mettre fin au génocide dont ils sont les victimes et à manifester la solidarité avec les civils tamouls et la dénonciation des crimes qui sont commis envers eux.

Les précédentes manifestations ont d'ores et déjà réunies : plus de 20000 participants le 4 Février 2008 en face de la Mur de la Paix en France et ont rassemblé des milliers de personnes à Londres, à Berlin, en Australie, en Afrique du Sud, à Toronto, en Inde, au Ile Maurice , au Ile de Réunion, en Malaisie, en Norvège, en Finlande, en Danemark, en Suède, en Suisse, en Italie, en Belgique, en Holland et d'autres pays ;

Fortement choquée et mobilisée face à ce drame humanitaire, la communauté tamoule, estimée à 70 000 personnes, organise ainsi un grand rassemblement, consciente que « La voix de la France peut briser les murs du silence et de l'indifférence. ». Au-delà de la sensibilisation de la population et de ses représentants, cette marche a également pour but de porter les demandes suivantes auprès du gouvernement :

- Le soutien à la mise en place d'un cessez-le-feu sans condition entre les principales parties du conflit et sous surveillance internationale, pour mettre fin à la violence dont les civils sont les premières victimes.
- L'envoi d'aide humanitaire dans le Nord-est du Sri Lanka.
- Le retour à la table des négociations du gouvernement sri lankais et des Tamouls.
- Le soutien à la mise en place de conditions d'un nouveau processus de paix, pour trouver une solution politique au conflit, et non militaire, qui permette de prendre en compte les aspirations du peuple tamoul à vivre dans la justice et la paix.

Le conflit qui oppose le gouvernement cinghalais et les Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) a repris depuis la rupture unilatérale du cessez-le-feu par le gouvernement en janvier 2008. Depuis fin 2008, le gouvernement mène une offensive d'ampleur, sans respect du droit des conflits armés et des Droits de l'Homme. Les civils, les hôpitaux et les zones de sécurité définies par le

gouvernement et dans lesquelles se trouvent les camps des déplacés sont pris pour cibles, et l'aide alimentaire et médicale n'est pas assurée. Des actes de génocide, dont les preuves s'accumulent, sont commis sur la population.

La situation humanitaire n'a jamais été aussi grave. Plusieurs milliers de personnes ont été tuées et blessées dans les raids aériens et terrestres, et 450 000 Tamouls ont été déplacés. Alors que la population dépend des distributions de nourriture, l'Etat sri lankais a ordonné le départ précipité des ONG en août 2008. Les obstacles à la présence des journalistes sur les lieux du conflit et le contrôle de l'information ne permettent pas à l'ensemble de l'opinion publique et à la communauté internationale de prendre toute la mesure de la situation, même si des ONG (Amnesty International, Reporters Sans Frontières, Caritas, le Comité International de la Croix Rouge...) et des représentants internationaux, notamment de l'Organisation des Nations Unies, se font désormais l'écho des persécutions dont sont victimes les Tamouls.

Dans ce contexte, cette marche vise à sensibiliser l'ensemble de la population et à contribuer à la mobilisation pour sauver les civils tamouls et leur apporter une solution de moyen terme pour vivre en paix au Sri Lanka.

Indications pratiques :

- Rassemblement : samedi 4 avril à 13 heures, Place du 18 juin 1945, Métro Montparnasse
- Début de la marche : 14 heures.
- Arrivée : à 16h, Place Vauban, Métro Varenne

« Marche pour la liberté »

Communiqué de presse du 22 mars 2009

Le Comité de Coordination Tamoul - France appelle à la mobilisation pour faire cesser le génocide des Tamouls au Sri Lanka, le 4 avril 2009 entre 13h et 18h.

Départ à 14h Place du 18 juin 1945, Montparnasse

Arrivée à 16h Place Vauban, Varenne

Paris, le 21 mars 2009 : Au moment où les violences paraissent entrer dans une nouvelle phase marquée par l'intensification des offensives militaires de l'armée gouvernementale dans le Nord-est du Sri Lanka, les civils tamouls sont les premiers à en subir les conséquences.

La situation humanitaire n'a jamais été aussi grave. Les troupes sri lankaises ont étendu le champ de bataille aux zones urbaines peuplées dans le Vanni, l'une des principales régions tamoules et zone de combats, où le bilan des victimes continue de s'alourdir. Plusieurs milliers de personnes ont été tuées et blessées dans les raids aériens et terrestres, et 450 000 Tamouls ont été déplacés. Alors que la population dépend des distributions de nourriture, l'Etat sri lankais a ordonné le départ précipité des ONG s en août 2008.

L'armée sri lankaise bombarde, au mépris des considérations humanitaires et en violation du droit

international, les civils tamouls qui cherchent à quitter ce qu'ils nomment encore par cynisme éhonté - des « zones de sécurité ». Ces dernières sont devenues de véritables cimetières à ciel ouvert.

Forte inquiète devant ce drame humanitaire, la communauté tamoule organise un grand rassemblement pour sensibiliser la population française, dénoncer, preuves à l'appui, les atrocités commises à l'encontre des Tamouls et exiger de la France une intervention dans le but de rétablir la paix.

« La voix de la France peut briser les murs du silence et de l'indifférence. »

Pour la communauté tamoule de France, estimée à 70 000 personnes, il est inacceptable que les autorités sri lankaises poursuivent leur politique du fait accompli et d'unilatéralisme, en refusant de reconnaître toute légitimité aux aspirations du peuple tamoul.

L'échec garanti de toutes solutions militaires conduit la communauté tamoule à demander l'intervention de la France pour permettre :

- la mise en place d'un Cessez-le-feu sans condition entre les principales parties du conflit,
- l'envoi de l'aide humanitaire dans le Nord-est du Sri Lanka,
- le retour à la table des négociations du gouvernement sri lankais et des Tamouls, en instaurant un équilibre diplomatique, en retirant les Tigres tamouls de la liste noire et en privilégiant le concept du droit à l'autodétermination du peuple tamoul, afin que soient réunies sous contrôle international, les conditions d'un nouveau processus de paix.

Le Comité de Coordination Tamoul - France appelle toutes les communautés à s'unir lors de ce rassemblement dans le but de promouvoir la paix au Sri Lanka.

Comité de Coordination Tamoul - France

Marchons vers la liberté !

La voix démocratique du peuple tamoul, 14 mars 2009

Le lundi 16 Mars 2009, les Tamouls d'Europe se réuniront à la Gare de Nord (Bd Albert II), Bruxelles pour entamer une « marche vers la liberté » en direction du Parlement européen demandant la justice pour le peuple tamoul du Sri Lanka.

Ce peuple aspire à la liberté depuis plusieurs décennies et a placé en ce sens une confiance aveugle aux institutions européennes et internationales. Sous l'égide des dirigeants mondiaux, en particulier la médiation norvégienne, les Tamouls ont signé un Accord de Cessez-le-feu, dont les principes cardinaux n'ont jamais été implémentés par l'Etat sri lankais.

Au contraire, nous avons été accusés à tort et sans preuve à l'appui par la machine propagandiste du gouvernement de l'île d'avoir violé cet accord.

Nous, qui avons tant fait pour vivre en paix, sommes tombés dans un piège « géopolitique mondial. »

Le monde refuse de reconnaître les droits légitimes d'un peuple et d'interférer à l'instant présent dans la souveraineté de l'Etat sri lankais, tandis qu'un génocide est en cours sur l'île. Dans quelle mesure les Nations Unies sont-elles alors intervenues en Yougoslavie, un Etat souverain ? La

politique instaurée par cet Etat yougoslave est comparable à celle du Sri Lanka.

Personne ne peut cependant nier les droits légitimes propres à chacune des nations, qu'elles soient croates, slovènes, kosovars etc. Nous, victimes de l'oppression cinghalaise, sommes devenus aux yeux du monde des agresseurs, parfois même terroristes. Depuis 1948, le Ceylan, créé de toute pièce par la Grande-Bretagne, est responsable d'une épuration ethnique puis d'un génocide méticuleusement planifié à l'encontre du peuple tamoul en complicité avec le gouvernement central indien.

Depuis des semaines des millions de Tamouls, du Nord au Sud, d'Ouest en Est, se réunissent un peu partout dans le monde pour représenter la voix démocratique du peuple tamoul réduite en silence au Sri Lanka.

Nous réclamons :

- la mise en place d'un Cessez-le-feu, le respect des principes de base de l'accord signé en 2002 - la fin de l'occupation sri lankaise, la levée de l'embargo économique, la liberté de circulation - la présence d'observateurs internationaux et indépendants, des médias et autres institutions nécessaires,
- l'envoi de l'aide humanitaire, en particulier médicaments et soins, le démantèlement des camps de réhabilitation et la réinstallation de la population déplacée
- la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple tamoul, en se basant sur la Résolution de Vaddukoddai adoptée en 1977 de manière unanime et par voie démocratique par l'ensemble des Tamouls au Sri Lanka.

Nous appelons tous nos concitoyens à défendre les droits élémentaires d'un peuple et de se joindre à nous à l'occasion de cette marche vers la liberté.

Lieu de départ : lundi 16 Mars à 10h - Gare de Nord, Bruxelles, le long du Boulevard Albert II

Lieu d'arrivée : Parlement Européen- Bruxelles

Nous mettons à disposition des cars et voitures pour que chaque Homme, investi de son devoir de citoyen, puisse participer à cette marche vers la liberté.

Nous appelons tous qui justifient pour la défense de droits de peuple de venir témoigner leur soutien avec nous devant le Parlement Européen.

Pour plus de renseignements, contactez : Comité de Coordination Tamoul - France

Email : rpcct.France@gmail.com

Tél : 06 11 72 59 78
